reportage

## Après dix ans passés en hôpite

Enfermée contre son gré

# 

Internée à l'âge de l'adolescence, Christelle a dû lutter de toutes ses forces pour se construire une

vie qui lui appartienne.

omment allez-vous? » Ca commence toujours par cette question faussement anodine de la psychiatre qui, assise derrière son bureau, ne me quitte pas des yeux. Je n'ai ni la force ni l'envie de soutenir son regard. Une angoisse diffuse me saisit. Je m'entends lui répondre: « Ça va... » Mais c'est comme si elle ne m'avait pas écoutée. « Vous êtes fatiguée, me dit-elle. Une hospitalisation vous fera le plus grand bien. » Ce simple mot, « hospitalisation », me cloue sur ma chaise. Je sens monter la colère. Ma voix claque dans la petite pièce triste et impersonnelle: « Non, je refuse d'y retourner. Pas question! » Aussitôt je me lève; je quitte le bureau en furie. Je veux fuir, m'en aller le plus loin possible de ce centre médico-psychologique que je connais trop bien. Mais dans le hall d'entrée, ils m'attendent. Quatre ou cinq infirmiers m'empoignent. Je me débats; je leur crie de me laisser partir. En vain. Ils me traînent de force vers l'infirmerie où on m'injecte un puissant neuroleptique dans le bras. Je perds pied, impossible de résister. Un peu plus tard, je me réveille attachée sur un lit, assommée, ahurie. J'ai envie de pleurer. Je sais que les semaines à venir, je les passerai dans cette chambre, dans ce centre exclusivement réservé aux malades mentaux, jusqu'à ce que la psychiatre en décide autrement. Je suis à sa merci et ne peux rien faire sinon ressasser cette haine et cette colère qui m'habitent depuis si longtemps.

Cette colère, cette haine, il me semble que j'ai toujours vécu avec. Elles sont nées, j'imagine, de cet amour que ma mère m'a toujours refusé et des maltraitances qu'elle m'a fait subir. Quand je pense à elle, je pense à ces repas qu'elle m'obligeait à manger jusqu'à me faire régurgiter. J'entends de nouveau les insultes dont elle m'abreuvait à longueur de journée. J'étais une moins que rien, j'étais sa croix et sa honte, je ne méritais pas d'être née. Quant à mon père, je ne l'ai jamais connu... Est-ce la raison pour laquelle je suis devenue une adolescente révoltée, impulsive, violente parfois ? C'est ce que je crois. Mais pendant toutes ces années, qui l'a compris vraiment ? Qui m'a aidée ?

À l'âge de 15 ans, j'ai fugué. Quand la police m'a ramenée chez ma mère, la seule chose qu'elle a trouvé à dire c'est : « Je ne veux plus d'elle, je ne veux même pas la toucher! » J'ai été placée dans un foyer où ma douleur a attisé ma colère. Je détestais ce monde sans amour, j'étais irascible, intransigeante. Un jour, dans ce foyer, une adolescente s'en est prise à une plus jeune. J'ai pris sa défense, je me suis battue et la sanction est tombée. Avec l'accord de ma mère, je me suis retrouvée du jour au lendemain dans un hôpital psychiatrique. J'avais 16 ans et demi et j'y suis restée dixneuf mois! Ce séjour en psychiatrie a été le premier d'une très longue série. J'y ai appris à avaler quatre fois par jour des neuroleptiques et des antidépresseurs, à répondre chaque semaine aux questions inquisitrices des psychiatres, à passer des heures à ne rien faire, à supporter chaque nuit les hurlements des malades. Autant de choses qui n'ont fait que renforcer ma haine du monde et de la vie. Je suis sortie de cette hospitalisation plus sauvage que je ne l'étais en entrant. Je me suis mise à boire. J'habitais où je pouvais, dans des hôtels miteux, chezmonfrère, chez un ami. Un jour, je me suis disputée violemment avec ma voisine. Nous en sommes venues

risolement ou les médicaments.

aux mains. Elle a téléphoné à la police. Au vu de mon dossier médical, on m'a de nouveau internée plusieurs mois. Puis je suis ressortie, plus brisée et perdue que jamais. Il y a tout de même eu une petite lueur: j'ai rencontré Renaud. Nous avons vécu ensemble, mais très vite notre relation s'est détériorée. À cette époque, je devais passer un entretien régulier avec mon psychiatre. Un jour, elle a ordonné mon hospitalisation après que Renaud lui a raconté que j'avais fait une tentative de suicide. C'était

un mensonge. Sans doute voulait-il se débarrasser de moi. Je ne le lui ai jamais pardonné.

Loin de m'aider à me réinsérer, l'univers psychiatrique ne faisait que nourrir un peu plus mes angoisses et ma violence. Tout ce que je voulais, c'était qu'on m'écoute, qu'on m'accompagne, mais pas qu'on m'assomme à longueur de journée de médicaments! Par la suite, j'ai été autorisé à travailler dans une institution médico-sociale pour handi-



## psychiatrique

# la liberté ma vie!"

capés. J'ai cru que, si je m'appliquais, on m'aiderait à trouver un autre travail dans le monde professionnel ordinaire. Mais, après sept années d'efforts, les psychiatres ont refusé de me rendre à la vie normale. J'ai une nouvelle fois « pété les plombs ». Je me suis remise à boire. Folle de rage, j'ai menacé ma psychiatre de m'immoler par le feu. Aussitôt elle a décroché son téléphone pour alerter la police et, une fois de plus, je me suis retrouvée entre quatre murs.

En tout, de 16 ans jusqu'à 37 ans, j'ai passé plus de dix ans dans l'univers psychiatrique, souvent sans mon consentement. Beaucoup à ma place ne s'en seraient jamais sortis. Moi, dans mon malheur, j'ai eu un peu de chance. Un de mes amis d'enfermement m'avait parlé de l'association Advocacy, qui a notamment pour but d'aider les personnes en prise avec le milieu psychiatrique. Un jour, j'ai poussé leur porte et j'ai rencontré une femme qui a su m'accorder l'attention et l'humanité que j'avais toujours recherchées sans jamais les trouver. Elle m'a donné un coup de main pour tout un tas de démarches administratives et m'a aiguillée vers une psychiatre psychanalyste. J'ai eu du mal au début mais, peu à peu, elle a su me donner confiance en elle. Elle ne m'a pas jugée, ne m'a pas prescrit de médicaments : elle m'a juste écoutée. Insensiblement, j'ai appris à maîtriser ma colère, à mettre des mots sur mes souffrances. Un de mes grands bonheurs a été que l'association m'a offert un emploi à mitemps. Je me suis enfin sentie utile. J'ai compris que mon expérience pouvait aider les autres et, peut-être, faire bouger un peu les choses. Un jour, j'espère qu'on comprendra que si l'univers psychiatrique peut avoir une utilité, il peut aussi devenir une machine infernale à détruire les gens. Un jour, peut-être, comprendra-t-on qu'on ne peut pas sauver quelqu'un seulement à coup de médicaments et d'injections et que le plus important ce serait avant tout de l'écouter.

C'est pour cela que, maintenant, même si je me sens bien, je pense à tous ceux que j'ai croisés lors de mes internements, que l'on brise à jamais, que l'on transforme en légumes dans le silence et l'indifférence. C'est pour eux que je me bats aujourd'hui. C'est dans ce combat que j'oublie mes colères d'adolescente et que je retrouve confiance en la vie.

#### Christelle

Propos recueillis par Bernard Canaletto

À lire: J'ai survécu à la psychiatrie, de Christelle Rosar, Max Milo éditions.

## Être hospitalisé sans avoir donné son consentement

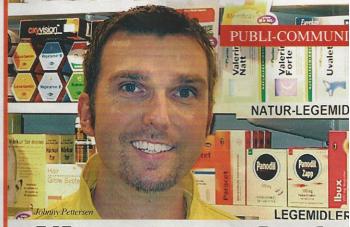
Il existe deux types d'hospitalisation sans consentement. L'hospitalisation à la demande d'un tiers (HDT), quand un membre de la famille ou un proche demande l'internement d'une personne. Il faut alors deux certificats médicaux à l'appui. Le second type d'hospitalisation est l'hospitalisation d'office (HO). Elle est demandée par le préfet ou le maire en cas d'urgence

lorsqu'une personne

génère un trouble à

l'ordre public et doit s'appuyer sur un certificat médical. En France, un quart des patients sont internés contre leur gré en psychiatrie. Pour en savoir plus: Advocacy. Tél.: 02 97 53 84 58. www.advocacy.fr.





## L'homme qui a fa maigrir une ville

### **DEMANDE DE CONSEIL**

Tout a commencé un jour d'été 2006, quand une cliente a demandé un conseil pour se débarrasser de ses pulsions au sucre à Johnny Pettersen, le patron du magasin diététique d'Alesund, en Norvège. «Je lui ai conseillé Zuccarin Mûrier, car la feuille de cette plante est bien connue pour diminuer le taux de sucre dans le sang. Et quand le taux de sucre dans le sang est stable, les envies de sucres disparaissent. Cela a très très bien marché!»

#### **REGIME AU MURIER!**

«J'ai alors conseillé Zuccarin Mûrier à plusieurs clientes et j'ai très rapidement constaté qu'elles perdaient du poids. En effet, grâce à leur action sur le sucre dans le sang, les feuilles de mûriers japonais permettent de diminuer la sécrétion d'insuline, ce qui vous rend capable de mieux brûler le gras stocké et aussi de réduire le stockage des graisses. En conseillant deux comprimés de Zuccarin Mûrier avant chaque repas, le résultat a dépassé mes attentes! Non seulement mes clientes sont arrivées à contrôler leurs envies de sucre, mais elles ont aussi maigri de façon très significative» dit Johnny, et il continue : «Le sucre fonctionne comme une "drogue" pour le cerveau et les gens doivent pouvoir éliminer ce besoin lié à "une dose" de sucre s'ils veulent

rester minces. Grâce à Zuc Mûrier, mes clientes ont ac un régime alimentaire plus sans même s'en apercevoir – n'ont plus de pulsion au s tout simplement.»

## **1500 CLIENTS ONT MAI**

La rumeur s'est vite propa «au cours de ces 12 der mois, j'ai travaillé avec clients d'Alesund et environs. Zuccarin Mûrier un succès énorme. Lorsqu'u mes clients l'a essayé, il rev souvent avec des amis ou a famille, et ils achètent 4-6 b d'un coup. Ce sont des aff saines, gratifiantes pour to monde, car je vois mes cl revenir heureux, en form minces », explique Johnny.

#### TRADITION JAPONAIS

des siècles, Depuis profitent Japonais bienfaits pour la santé is du thé à base des feuilles Mûrier. Aujourd'hui, n savons grâce aux étu cliniques, comment le Mû du Japon régule les taux sucre dans le sang. Pour nutritionnistes, cela sigr une moindre product d'insuline après avoir ing des hydrates de carbone trop d'insuline est le ennemi des Diététiciens!

## Détachez et donnez ce coupon à votre pharmacien

L'arbre argenté, le logo de New Nordic, est un gage de qualité et d'authenticité reconnu par des millions de personnes dans le monde. ZUCCARIN MÛRIER 60 comprimés est disponible en pharmacie sous le code ACL 608 742 7 Questions ? Les experts de New Nordic vous répondent au 01 40 41 06 38 (tarif local)





